

# Compétition

## Gymnastique féminine

### Concours interdépartemental Jeunes-poussines/Poussines Circulaire

Dimanche 16 juin 2024

<p><b><u>Jeunes-poussines :</u></b>  <b>lieu :</b> Valdahon - gymnase Pierre Nicot  <b>Directeur concours :</b> JUILLERAT Véronique  <b>Responsable jury :</b> PHILBERT Anne-Claude</p>	<p><b><u>Poussines :</u></b>  <b>lieu :</b> Mamirolle - Gymnase municipal  <b>Directeur concours :</b> CROTET Brice  <b>Responsable jury :</b> BOIRON Monique</p>
---	---

<b>Organisateur</b>	Comité Départemental Doubs - Haute Saône – Territoire de Belfort
<b>Associations déléguées à l'organisation :</b> Mancine de Mamirolle – Gâs de la Vallée d'Ornans – Avenir du Dahon de Valdahon	
<b>DROITS D'ENGAGEMENT</b>	6 € par gymnaste (cf livret de l'AG 2023) – paiement en fin de saison
<b>INSCRIPTIONS</b>	<p>Via la zone instance de votre association : « inscription à une compétition »  Les inscriptions doivent être effectuées le 12 mai dernier délai.</p> <p><b>Pour tout problème d'inscription envoyer un mail à l'adresse :</b>  <b>FSCF.CD257090.ComGff@gmail.com</b>  objet : Poussines 2024 – nom de votre club – pb inscription</p> <p><b>Pour tout changement de catégorie, après le 12 mai, envoyer un mail à l'adresse :</b>  <b>FSCF.CD257090.ComGff@gmail.com</b>  objet : Poussines 2024 – nom de votre club – changement catégorie</p>
<b>JUGES</b>	<p>Pour la bonne organisation de la compétition, inscription des juges en respectant les quotas indiqués sur « <a href="#">CID_décisions saison gymnique 2023-24</a> »  <i>Sur cette compétition, les juges à blanc ne sont pas acceptés.</i></p>
<b>HORAIRES - JURY</b>	<p>Ils seront mis en ligne ultérieurement ainsi que la composition du Jury  Les palmarès auront lieu à la fin de la journée de compétition.</p>
<b>LE RÈGLEMENT</b>	Il est joint à la présente circulaire.
<b>REPAS</b>	<p>Les repas des juges et secrétariat étant pris en charge <b>par le CD 25 70 90 (forfait)</b>, il n'est pas nécessaire de les réserver auprès de l'organisateur.  <b>Préciser <u>obligatoirement</u> si les juges ne prennent pas de repas</b>, par mail à l'adresse <b>FSCF.CD257090.ComGff@gmail.com</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- objet : Poussines 2024 – nom de votre club - repas juges</li> <li>- en précisant le nom et le prénom du/des juge(s) qui ne prendront pas de repas <b><u>ou</u></b> pour toute demande particulière</li> </ul>

Bien amicalement et à bientôt !